



Vidéo de mariage litigieux

Par **Arnaud68**, le **14/11/2012** à **21:49**

Bonjour, je ne sais pas si je poste cela dans la bonne rubrique, mais voila mon problème. Pour notre mariage en juin dernier, nous avons fait appel à une entreprise de vidéaste que nous avons rencontré auparavant sur un salon du mariage. Un contrat a été signé en bonne et due forme. Un acompte a versé lors de la signature du contrat et le reste de la prestation a été payé le jour du mariage, jusque là pas de problème, normal c'est tout bénéf pour l'entreprise, le mois de septembre arrive, nous recevons notre coffret DVD avec la vidéo de notre mariage, avec montage son etc, et là grosse stupeur, tout le son décalé par rapport à l'image, on rappelle le chef de l'entreprise qui s'en excuse et nous promet de régler ses soucis dans la semaine.. 10 jours passent, pas de nouvelle, je le rappelle et il me dit qu'il était en déplacement et qu'il n'a pas pu le faire mais qu'il va refaire le montage sans faute dans les 2 jours qui suivent. 3 jours plus tard, il me rappelle pour me dire que les DVD sont partis et que tout est bon, qu'il a mis 7h pour arriver à recaler la bande son, à croire qu'il est plombier... Les DVD arrivent et là [smile9]... Le son a nouveau décalé sur certaines scènes. Je rappelle, tombe sur messagerie et je demande de me rappeler, le lendemain rien, je le rappelle et là il décroche, il me dit que j'ai pas de chance qu'il n'a jamais eu de problème et qu'il me refait à nouveau la vidéo, mais je dois lui faire parvenir les minutes ou le DVD a des problèmes, c'est chose faite en lettre recommandée AR pour exprimer également notre mécontentement de sa prestation, presser d'encaisser le chèque, mais après... Une semaine après que le courrier fut réceptionné il m'appelle pour me dire que dans les 2 jours à venir le DVD sera fait. 15 jours sont passés et le renvoi d'une lettre recommandée et depuis plus de nouvelle, donc que faire????

Par **chaber**, le **15/11/2012** à **12:28**

bonjour

j'ai supprimé un de vos posts, totalement identique à celui-ci